

COMPTE RENDU des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
du 28 avril 2014 à 18 heures 30

Le conseil municipal de la Commune de BEAUMONT-HAGUE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Bruno LEGER, Maire.

Convocations du 22 avril 2014

Publié le 29 avril 2014 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général Des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

LEGER Bruno	LAURENT Sarah	LEFAIX Thierry
DUCHEMIN Béatrice	RAIMBAUD Jean-Paul	LECONTE Céline
SAMSON Patrick	DIGUET Alexandra	MAYNADIE Vincent
LEPOITTEVIN Isabelle	DAUVIN Denis	HENRY Céline
JAUSET Jean-Paul	GROF Béatrice	LELONG Sébastien

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 14

Nombre de votants : 15

Procurations : SAMSON Patrick à LEFAIX Thierry

Monsieur LEFAIX Thierry a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

1 Approbation du compte rendu de la réunion du 18 avril 2014

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, adoptent le compte rendu de la séance du 18 avril 2014.

Monsieur le Maire accueille Madame Armelle CAU, Receveur Municipal, venue présenter les documents budgétaires et la remercie.

2 Affectation du résultat

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'exercice 2013 selon le détail ci-dessous :

R1068 Excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de **126 161.36 €** sur le Budget Primitif 2014 de la Commune.

R1068 Excédent de fonctionnement capitalisé pour un montant de **6 801.74 €** sur le Budget Primitif 2014 de la Structure Multi Accueil « la Marette ».

3 Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition de 2014, à savoir :

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2014	Taux	Produit correspondant
d'habitation	958 200 €	13.08 %	125 333 €
Foncière (bâti)	1 448 000 €	25.58 %	370 398 €
Foncière (non bâti)	41 000 €	31.23 %	12 804 €

La recette fiscale attendue s'élève à **508 535 €**.

4 Budget Primitif 2014 (commune et annexes)

4.1 Le Budget général de la commune

Conformément à l'instruction comptable M14, il s'équilibre de la manière suivante :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Total	1 772 619.49 €	1 772 619.49 €	480 103.46 €	480 103.46 €

Plusieurs nouveaux programmes voient le jour en dépense, il s'agit de :

- Compte 2111-256 Terrain à côté de l'ancienne gendarmerie pour lotissement
- Compte 2121 Plantations rue d'Aurigny
- Compte 21318 -255 Terrain et immeuble pour création médiathèque
- Compte 2183 Matériel informatique
- Compte 2188 - 744 Mobilier urbain + nomination et numérotation des rues

Le programme relatif à la construction 1, rue du Bois Vagand est, lui, abandonné.

4.2 Budget de la Structure Multi Accueil « La Marette »

Section de fonctionnement : 355 525 €. La subvention communale prévue s'élève à 164 000 €.

Section d'investissement : 10 067.11 €.

4.3 Budget du Caravaning du Homest

Section de fonctionnement : 52 587.34 €

Section d'investissement : 2 700.45 €

4.4 Budget du Lotissement Le Gardin

La section de fonctionnement s'équilibre à 257.14 € (dépense égale au déficit de fonctionnement, recette subvention communale).

4.5 Budget du Lotissement Cotis Capel

La section de fonctionnement s'équilibre à 54 189.82 € (recette égale à l'excédent de fonctionnement et dépenses au compte 6045 afin de lotir une parcelle supplémentaire).

Tous ces budgets sont adoptés à l'unanimité

5 Affaires et questions diverses

5.1 Admission en non-valeur d'un dossier de taxe locale d'équipement

Vu l'état du titre irrécouvrable transmis par les services de la direction départementale des finances publiques de la Manche pour lequel il a été demandé l'admission en non-valeur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'admettre en non-valeur le titre de recette dont le montant s'élève à 347.00 € au titre du permis de construire n° PC 050 041 07 Q0032.

5.2 Demande de subvention pour séjour linguistique

Le conseil d'administration du collège «Le Hague Dike » de Beaumont-Hague a donné un avis favorable à l'organisation d'un voyage linguistique à Barcelone et en Catalogne du lundi 26 au 31 mai 2014 pour 49 élèves hispanistes des classes de 3^{ème}.

Deux collégiens domiciliés à Beaumont-Hague y participeront. Le Conseil Municipal décide d'attribuer 30 € par élève. Cette subvention sera mandatée à la production d'un certificat administratif à l'issue du séjour en précisant les noms et prénoms des élèves qui auront bénéficié de ce voyage.

Les crédits nécessaires figurent à l'article 6574 du budget primitif 2014.

5.3 Subvention pour les travaux de rénovation des trois courts de tennis

Monsieur le maire expose au Conseil Municipal que le Tennis Club de la Hague a sollicité la Fédération Française de Tennis (FFT) en 2013 pour les travaux de rénovation des trois courts de tennis.

Pour mémoire, le montant de ces travaux de 67 375.82 € a été payé par la commune (voir compte 2313 - 245 du compte administratif 2013).

L'ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier ont été fournies par la commune et le club a encaissé la subvention de 4 000 euros. Aujourd'hui, le Tennis Club de la Hague propose de la reverser à la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité accepte l'encaissement de cette subvention au profit de la commune au compte 758 du budget général. A cet effet, un titre de recette sera émis.

5.4 Demande d'octroi de l'honorariat au bénéfice de Michel LAURENT et de Jacques FONTAINE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que les maires et adjoints peuvent obtenir l'honorariat dans les conditions fixées par l'article L. 2122-35 du Code Général des Collectivités Territoriales. En l'état du droit, l'honorariat est conféré par le préfet aux anciens maires et adjoints.

Considérant que Michel LAURENT et Jacques FONTAINE peuvent y prétendre :

D'une part, Michel LAURENT en qualité de maire du 25 novembre 1987 au 4 avril 2014 ;

Et

D'autre part, Jacques FONTAINE en tant que maire adjoint du 17 décembre 1986 au 4 avril 2014.

Après délibération et à l'unanimité des suffrages, le conseil municipal propose à madame la préfète de la Manche de conférer à Michel LAURENT et à Jacques FONTAINE l'honorariat.

5.5 Encaissement d'un chèque de la société ANTARGAZ

Le conseil accepte d'encaisser un chèque de la société ANTARGAZ d'un montant de 1 902.96 € correspondant pour une partie au remboursement du dépôt de garantie de la cuve à gaz installée à la salle des fêtes ainsi qu'un avoir sur une facture de gaz, selon le détail suivant :

Date	Opération	Débit	Crédit
20/02/1991	Dépôt de garantie		1 286.67 €
07/03/2014	Avoir gaz		897.22 €
15/03/2014	Frais résiliation	280.93 €	
Total		280.93 €	2 183.89 €
Solde en Euros			1 902.96 €

Bien évidemment, les écritures comptables relatives à l'encaissement de ce chèque seront faites conformément à la nomenclature M14.

5.6 Lotissement Cotis Capel autorisation de consulter un géomètre

Le conseil accepte de solliciter un géomètre afin de lotir une parcelle restant disponible dans la résidence Cotis Capel.

5.7 Renfort d'été

Monsieur Le maire donne le résultat des travaux de la commission du personnel qui s'est déroulée le vendredi 25 avril dernier. Pour le renfort saisonnier, c'est Emmanuelle OBIDIC et Sébastien LECESNE qui seront recrutés sur des emplois temporaires. La prise de fonction est fixée au lundi 5 mai à 8 heures à l'atelier municipal en tenue de travail et de sécurité.

5.8 Beaumont-Hague info n°1

Jean-Paul JAUSET regrette de ne pas avoir été sollicité pour les remerciements aux électeurs. Monsieur le maire prend acte et lui propose de les formuler lors d'une prochaine info.

5.9 Informations diverses

Avant de clore la réunion, le maire informe le conseil municipal que :

- Les commissions du personnel et fêtes et cérémonies sont invitées à une réunion de travail le lundi 5 mai 2014 à 20 h 30
- Pour mémoire, la prochaine réunion de conseil municipal aura lieu le lundi 12 mai 2014 à 20 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Table des matières du compte rendu des délibérations du conseil municipal du 28 avril 2014

1	Approbation du compte rendu de la réunion du 18 avril 2014.....	1
2	Affectation du résultat	1
3	Vote des taux d'imposition	2
4	Budget Primitif 2014 (commune et annexes).....	2
4.1	Le Budget général de la commune.....	2
4.2	Budget de la Structure Multi Accueil « La Marette ».....	2
4.3	Budget du Caravaning du Homest	2
4.4	Budget du Lotissement Le Gardin	2
4.5	Budget du Lotissement Cotis Capel.....	2
5	Affaires et questions diverses.....	3
5.1	Admission en non-valeur d'un dossier de taxe locale d'équipement	3
5.2	Demande de subvention pour séjour linguistique	3
5.3	Subvention pour les travaux de rénovation des trois courts de tennis	3
5.4	Demande d'octroi de l'honorariat au bénéfice de Michel LAURENT et de Jacques FONTAINE	3
5.5	Encaissement d'un chèque de la société ANTARGAZ.....	4
5.6	Lotissement Cotis Capel autorisation de consulter un géomètre	4
5.7	Renfort d'été	4
5.8	Beaumont-Hague info n°1	4
5.9	Informations diverses.....	4
	Table des matières du compte rendu des délibérations du conseil municipal du 28 avril 2014.....	5